

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 151 (2006)
Heft: 4

Artikel: Sociétés militaires privées : enquête sur les soldats sans armées
Autor: Picardat, Antoine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346580>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sociétés militaires privées

Enquête sur les soldats sans armées

Vers la privatisation de la guerre? Les guerres menées par les Etats-Unis au Koweït, en Afghanistan ou en Iraq depuis une quinzaine d'années ont mis en évidence l'importance de ce que l'on a baptisé «Révolution dans les affaires militaires». On peut en résumer la nature : désormais, la technologie est devenue un élément déterminant de la puissance militaire. Electronique, informatique, connaissance du champ de bataille grâce aux drones et aux satellites, instantanéité des transmissions, armes précises, voire intelligentes, sont les clés de cette révolution¹.

■ Antoine Picardat²

La guerre et l'occupation de l'Iraq ont révélé une autre révolution, plus discrète, moins télé-génique, mais sans doute plus profonde et beaucoup plus importante dans ses implications. Il s'agit de la privatisation de la guerre : les Etats confient une partie croissante de l'activité militaire et guerrière à des sociétés privées. *Sociétés militaires privées. Enquête sur les soldats sans armée* fait un état des lieux de cette privatisation. L'auteur, Philippe Chapleau, est journaliste à Ouest-France et spécialiste des questions militaires. Il propose un panorama précis, documenté et réfléchi de la situation.

Des entreprises, de quelques dizaines à plusieurs milliers d'employés, offrent aux Etats toute une gamme de services dans le domaine militaire, un peu à l'image des *condottieri* de

la Renaissance ou de Wallenstein pendant la guerre de Trente Ans. A côté du sempiternel conseil, de l'entretien d'installation, des travaux publics et de la restauration, on trouve des activités *sentant beaucoup plus le treillis* : maintenance de matériel militaire, transport, protection rapprochée, surveillance de sites, même combat. Il s'agit toujours de mercenaires, mais fini les temps des «Affreux» qui écumaient l'Afrique au gré des décolonisations et des coups tordus. Place désormais à de respectables sociétés, gérées avec rigueur et professionnalisme, ayant pignon sur rue et leurs entrées dans les ministères. Généralement dirigées par d'anciens militaires, souvent des haut gradés, elles emploient d'anciens militaires, dont beaucoup viennent des forces spéciales et autres unités d'élite. C'est une affaire qui marche : le chiffre d'affaire des sociétés militaires privées est estimé à une centaine de milliards de dollars par an !

Pourquoi les Etats recourent-ils à ce genre de sociétés pour faire une partie de ce qu'ils faisaient jusqu'ici? D'une part, la réduction des budgets militaires apparaît comme la raison principale. L'externalisation frappe ici comme elle a frappé ailleurs. D'autre part, les sociétés militaires privées ont la réputation d'être plus souples, plus réactives que des armées permanentes, qui comprennent une bureaucratie, avec tout ce que cela implique ! Certains envisagent de recourir à des sociétés militaires privées pour accomplir des missions d'interposition ou de maintien de la paix pour le compte des Nations unies.

Les événements de Sierra Leone ont montré que les mercenaires sud-africains ou britanniques étaient beaucoup plus efficaces et moins coûteux que des Casques bleus fidjiens ou jordaniens. En cas de pertes, on n'a pas à annoncer que des soldats-citoyens ou des engagés

¹ Chapleau, Philippe : Sociétés militaires privées - Enquête sur les soldats sans armées. Monaco, Le Rocher, 2005. 310 pp.

² Agrégé d'histoire et titulaire d'un DESS d'études stratégiques (Paris XIII), ancien analyste de politique internationale au ministère de la Défense.

ont péri, c'est à l'entreprise de se débrouiller avec les familles des morts. Pas la peine d'embêter le citoyen-télespectateur avec ça! Surtout lorsqu'ils sont tués dans des zones où l'armée de leur pays n'a pas le droit de se rendre, par exemple en Colombie, où des sociétés militaires privées américaines opèrent dans un grand flou artistique contre ou du côté des différentes guérillas. C'est un moyen classique pour des gouvernements de contourner des obstacles diplomatiques.

Le recours aux sociétés militaires privées permet encore de faire profiter ses amis et anciens collègues du gâteau budgétaire, grâce à des contrats dont les conditions d'attribution sont plu-

tôt opaques, où les relations sont plus importantes que le respect de cahiers des charges. En témoignent les nombreuses affaires de favoritisme et de surfacturation qui impliquent la société Halliburton et ses filiales, son ancien directeur et actuel vice-président des Etats-Unis, Dick Cheney.

Trois chapitres du livre de Philippe Chapleau décrivent donc la situation. L'un d'eux est consacré à la France où, pour le moment, les sociétés militaires privées occupent encore une place réduite dans l'appareil de défense. Deux chapitres dressent l'état des lieux aux Etats-Unis, paradis des sociétés militaires privées, et dans d'autres pays d'avant-garde, comme le

Royaume Uni, l'Afrique du Sud et Israël. Ce catalogue, fastidieux et répétitif, constitue un outil de travail précieux, complété par les listes et adresses Internet fournies en annexe.

Le chapitre de conclusion traite des conséquences et des dangers de cette révolution qui semble inéluctable: hommes politiques, technocrates et entreprises y poussent pour des raisons diverses mais convergentes. Cet abandon de la prérogative régaliennne par excellence, faire la guerre et détenir le monopole de la violence légitime, doit être l'objet d'un véritable débat démocratique et citoyen.

A. P.

Deux nouveaux ouvrages

Pierre Streit : « **Histoire militaire de la Suisse** »

Notre fidèle auteur, Pierre Streit publie chez un éditeur romand *Histoire militaire de la Suisse*, un livre d'environ cent vingt pages, qui ne se veut en aucun cas l'actualisation de la somme de douze volumes portant le même titre, publiés dans les années 1920 par l'Etat-major général suisse. Avec la volonté de faire une synthèse et de donner de nouveaux éclairages, Pierre Streit aborde quelques constantes et moments forts de l'histoire militaire suisse, depuis la fondation de la Confédération suisse jusqu'à nos jours. Au moment où notre armée connaît de profondes mutations, il n'est pas inutile de les inscrire dans notre histoire militaire en soulignant les continuités et les ruptures qu'elle a connues et qu'elle est, peut-être, en train de connaître.

Pierre Streit: *Histoire militaire de la Suisse*. Collection «Illico» . Gollion, Editions Infolio, 2006. env. 120 pages. CHF 16.-

Hans Rudolf Fuhrer : « **Schweizer in Fremden Diensten** »

En collaboration avec Robert-Peter Eyer, Hans Rudolf Fuhrer, bien connu de nos lecteurs, fait l'histoire de l'engagement des Suisses à l'étranger, depuis les mercenaires qui s'engagent individuellement jusqu'à la constitution de formations permanentes, depuis la compagnie des Cent Suisses jusqu'à la fin définitive du service capitulé en 1859, des échanges culturels jusqu'aux controverses et à l'interdiction du service étranger. La parution de l'ouvrage coïncide avec le 500^e anniversaire de la Garde suisse pontificale...

Hans Rudolf Fuhrer; Robert-Peter Eyer: *Schweizer in «Fremden Diensten»*. Zürich, Verlag Neue Zürcher Zeitung, 2005.